

3^{ème} Congrès des Chevaux Territoriaux 21- 22 - 23 Octobre 2005

Accueil des participants par M. Ambroise Dupont (Sénateur)

Ambroise Dupont : Voici deux jours, au cours du Congrès des AOC, je me trouvais à côté du Conseiller de l'Elysée qui s'occupe des chevaux et naturellement je lui ai parlé de deux sujets qui fâchent un peu : la Fédération équestre, mais ce n'est pas pour aujourd'hui et les Haras Nationaux.

Les Haras Nationaux : c'est dans leur nom même qu'ils doivent avoir une dimension nationale, sociale. Je lui ai parlé de cette idée du cheval dans la ville. Le cheval dans la ville, ce n'est pas seulement le service qu'il peut rendre, c'est aussi la reconnaissance par des urbains, par un milieu complètement bétonné, et si on ne retrouve pas ce sens du vivant et bien il y a une dimension qui manque à notre société. Je pense naturellement aux jeunes, je l'ai dit au Sénat dans ces termes là, quand on a un ballon au bout du pied, on a un bon risque de casser un carreau, quand on veut donner un coup de pied à un cheval, on s'aperçoit que ça ne réagit pas comme on le croit. Le ballon, ça crée des « Zidane », pourquoi le cheval ne créerait-il pas des « Saint-Martin », des « Soumillon » et d'autres de ces grands drivers au trot notamment...

Beaucoup de pays dans le monde utilisent le cheval dans la ville, je suis content que ces chevaux territoriaux trouvent un écho dans les « Equi'days », cette vitrine qui montre tout ce que l'on peut faire avec un cheval. Leur succès et leur continuité nous prouvent simplement que beaucoup de gens s'intéressent aux chevaux. Je suis sûr que cette approche plus nouvelle et plus jeune va trouver un succès social et national.

M. Linot (Secrétaire Général de la Mairie de Trouville) fait une brève présentation du colloque qui s'organise en deux parties :

- Le point sur les projets existants : quels sont les projets qui marchent, stagnent ou progressent, avec des exemples : les Villes de Paris et Lyon, Savigny ou Trappes.
- Les projets à venir.

Olivier Linot : Nous accueillerons M. Chauvel et M. Cottrant des Haras Nationaux parce que, comme le soulignait le Sénateur Ambroise Dupont, parmi les communes qui ont pris un cheval, certaines ont eu le soutien des Haras Nationaux.

Les Haras Nationaux prennent leur place entière dans le « cheval dans la ville », « le cheval au service des collectivités territoriales ». Nous aurons des études de cas, et j'ai appelé cela « paroles d'expert », le mot « expert » dans notre commission signifie surtout « que l'on a l'expertise de ce qu'il ne faut pas faire » et je crois que cela vaut la peine d'échanger sur le sujet.

Nous évoquerons aussi la formation avec M. Coti du Lycée agricole de Montmorillon : car derrière le cheval, on a un être humain, souvent un agent territorial, et dans les villes, on a souvent du mal à repérer exactement les qualifications nécessaires et le profil type du meneur.

Nous avons aussi parmi nous, Dorothee Nonn, une réalisatrice qui a travaillé avec Trouville S/Mer sur des projets très intéressants, elle a tourné pour Equidia un 52 mn, nous pourrions voir un peu de ce film sur les chevaux en Europe.

Olivier Linot : Tous ceux qui ont des chevaux dans leurs communes s'aperçoivent que le cheval est plus économique avant d'être plus écologique, il est plus motivant pour les agents, plus valorisant pour l'image de la ville, on a 36.700 communes en France, je prends un exemple : on a donc au moins 36.000 jardinières, on ne comprend toujours pas pourquoi on les arrose et on les irrigue avec un camion au gasoil, alors que le cheval ferait les choses d'une manière aussi rapide, sur dix mètres, vous n'allez pas plus vite avec un camion qu'avec un cheval...

Commençons par un faire un retour sur les communes qui utilisent déjà les chevaux, on a appelé cela « état des lieux des projets existants ».

M. Carretier, agent de maîtrise à la Direction des Parcs et Jardins de la Ville de Paris, au Bois de Vincennes présente à l'aide de photos et de tableaux les réalisations faites au Bois de Vincennes : Depuis 1997, nous avons trois chevaux, trois Ardennais de 7, 8 et 9 ans, l'un était la propriété des Haras Nationaux, les deux autres étaient prêtés par les Haras pour lancer l'activité.

Le Bois est enserré dans la ville, sur 1000 hectares, il n'y a guère que 400 hectares de massifs forestiers et des grandes plaines, sans voitures, c'est le domaine d'intervention privilégié des chevaux, dans la partie nord du Bois, il nous faut une bétailière avec un cheval et deux ou trois meneurs, selon la surface du chantier. Il y a des secteurs : les deux îles sur un petit lac, où tout ce qui est ramassage des tailles et des déchets verts est fait par les chevaux. Après la tempête, il y a eu entre 2000 et 3000 hautes tiges plantées pendant deux ans, les chevaux ont deux secteurs et cette année, on s'est aperçu que le secteur d'arrosage des chevaux avait moins de mortalité que le secteur d'arrosage avec un tracteur. C'est facile à comprendre : on arrose par gravitation, en deux minutes, on délivre 80 litres d'eau... Nous sommes allés à Beauvais faire des démonstrations d'arrosage dans le cadre de leur étude d'implantation de chevaux au sein de la Communauté d'agglomération. Autre chose : notre problème, c'est le fourrage, à 300 € H.T la tonne de foin, cela fait peur, on se la fait livrer en bottes de 15 kg, les prix se touchent, dans certaines communes, il n'y a pas ce problème, car on peut facilement avoir le foin en bord de route .

Olivier Linot remercie M. Carretier pour son intervention et présente Luc Duncombe, Président de la Communauté d'Agglomération Caen la Mer, et Maire-Adjoint à Caen, qui prend la parole : Vous êtes là pour échanger des expériences, car il y a mille façons de réintroduire le cheval dans les collectivités : Caen, capitale du cheval, c'est une réalité, avec une agglomération de 130.000 habitants, on a reconnu le cheval comme étant une fonction à plusieurs facettes. Je crois beaucoup dans les vertus du cheval, et en particulier le cheval de trait vis-à-vis des populations difficiles. Il y a quelques années, j'avais mené des chantiers de réinsertion avec des constructions de jardins familiaux, en utilisant des associations avec le cheval de trait : il y a eu un effet assez extraordinaire, on est sorti du problème de l'acceptabilité de mettre des jardins familiaux dans des quartiers où les gens n'y étaient pas forcément préparés.

On a imaginé après d'autres actions en « ZUS » et des actions de propreté. A chaque fois, le cheval a été un facteur d'apaisement de situations conflictuelles. Il ne faut pas renvoyer l'image un peu désuète et passéiste du cheval dans la ville, car il peut correspondre à une image du futur et à une réalité actuelle. Il faut lier le modernisme avec la présence du cheval.

Olivier Linot intervient et rappelle comment, dans certaines communes, des élus vivaient parfois très mal ce qu'ils considéraient comme un retour en arrière, pour eux, c'était retrouver « le bruit de leurs grand-mères ».

L'exemple de la Ville de Lyon est intéressant. Sylvie Sagne, Directrice technique à la Direction des espaces verts explique, en duo avec Audrey Lallart, les étapes qu'elles ont dû franchir pour convaincre leurs élus et intégrer leur projet dans la démarche environnementale de la Direction des espaces verts.

Sylvie Sagne : Nous avons décidé de mettre en place une démarche de type « ISO 14001 », derrière ce nom barbare, la démarche consiste à réduire les impacts sur l'environnement, et nous venons d'être certifiés en juillet 2005. L'idée initiale était de remplacer une grosse benne à ordures, dans le plus grand Parc de Lyon, par un attelage de chevaux. La benne collecte 355 corbeilles par jour et passe à côté de gens qui piqueniquent ou d'enfants en train de jouer. Nous avons eu un peu un blocage de la part de notre Directeur Général qui se demandait si le projet était viable économiquement.

Audrey Lallart : Nous avons étudié les coûts de fonctionnement, on a reçu l'aide du Parc Zoologique et de l'Ecole Vétérinaire : ils nous ont donné les chiffres pour la nourriture, la ferrure, les frais vétérinaires, qui, pour nous, seraient gratuits. On a fait appel à des lycées agricoles qui forment les jeunes à des travaux comme le débardage, ou le labour.

Sylvie Sagne : Nous avons fait une première expérimentation de débardage en ville, en janvier, toutes les écoles sont passées, 1000 enfants en une semaine, on faisait brûler du bois avec tous ces gamins assis sur des grumes avec des chevaux qui font cinq fois eux... puis on a fait les moissons en pleine ville, avec du vieux matériel, on fauchait en pleine ville, les gens s'arrêtaient aux feux, à 50 mètres des chevaux... Pour revenir à la formation, on s'est intéressé à la question du portage salarial : une entreprise rémunère une personne en salarié, mais celle-ci ne crée pas d'entreprise, par contre, la collectivité ou l'organisme rémunère la société de portage qui garantit un salaire fixe à l'individu, des sociétés très sérieuses réalisent ce type de montage, et font de la formation spécifique dans le domaine du cheval. Une collectivité peut émettre une facture pour le portage.

On en arrive à l'intervention des Haras Nationaux. Frédéric Chauvel, délégué régional en Normandie et Jean-François Cottrant, au niveau national, chargé des chevaux de traits comme des chevaux territoriaux, présentent le positionnement des Haras en tant que prestataire de services entre les collectivités et les professionnels.

Frédéric Chauvel : Il y a une délégation régionale pour chaque région, des centres techniques orientés pour les services aux éleveurs, au niveau des Haras Nationaux, il y a tout ce qui est ressources génétiques, sur le plan de la formation, on a l'ancienne école du

Haras du Pin qui a évolué vers un rôle d'ingénierie de formation. En tant que délégation régionale, nous avons des relations étroites avec des associations d'éleveurs locales : par exemple, à Trouville, la question se posait de retrouver un cheval, nous avons mis en contact les associations d'éleveurs, le fait que ça passe par nous les oblige à faire les choses sérieusement, si vous souhaitez utiliser un cheval pour le ramassage de déchets spécifiques, les Haras Nationaux peuvent proposer des solutions adaptées à la collectivité : organisation, mode de collecte...

Olivier Linot : Quand Trouville a eu besoin d'un deuxième cheval, l'expertise des Haras Nationaux nous a beaucoup aidés, il pourrait y avoir des gens détachés ou rémunérés via une prestation de services. Pour une commune qui met en place un projet, prendre, par exemple, pendant trois mois le salaire d'un cadre technique qui va rester sur place, c'est une garantie pour les élus, pour eux, la mise en place se fera sans difficultés, il faudra évoquer cela un jour ou l'autre : la mise en disposition de personnel, le tutorat de nos jeunes.

Franck Gaulard, prestataire de services en traction animale en Ariège : Nous sommes 40 en France à gagner notre vie avec les chevaux, nous nous sommes fédérés à travers un syndicat national des cochers professionnels. Il faut savoir que la traction animale comporte des bœufs, des mules, et des ânes, tous ces animaux sont aptes à travailler. J'interviendrai après sur le syndicat national des cochers. Tout à l'heure, on parlait de sécurité, beaucoup de villes s'arrêtent quand on prononce le mot « sécu » ! La Ville de Brest aurait bien pris des chevaux, mais un technicien a enchaîné par le mot « sécurité », et ça a été fini...

Hervé Lecoustumier (Mairie de Telgruc) : Je suis d'une petite commune du Finistère, j'ai côtoyé les Haras Nationaux à l'époque de M. Legrain, pour ceux qui l'ont connu, j'ai eu des formations qui ont été données grâce à lui, car il soutenait la filière bretonne. Il essayait de maintenir la traction animale au sein de son établissement. Chaque fois que je vais dans les Haras Nationaux, je ne vois jamais un cheval attelé à un collier. Quand on veut se dire prestataire de services, qu'on voit les tracteurs qui ramassent le fumier, on ne peut pas être crédible. Il y a très peu d'utilisateurs de chevaux de trait au sein des Haras Nationaux. Il y a des patronniers qui le font, j'ai été avec des copains faire des concours d'attelage, j'ai même prêté du matériel aux Haras Nationaux, je peux vous dire qu'il y a des gens qui y croient, mais on ne les laisse pas travailler avec leurs chevaux.

Olivier Linot : Ce que vient de dire Hervé est juste, il faut que les Haras Nationaux et les services publics en général soient convaincus de ce qu'on essaye de vendre nous-mêmes...

Jean-Jacques Seit (?) (CUB de Brest ?) : Je voulais revenir sur l'aspect payant, pas payant. C'est une décision politique. Nous, ce que l'on demande, c'est de dire au moins combien cela coûte. Les Haras font souvent, sur les projets, ce que l'on appelle une contribution, on fait un devis : on facture le quart, le tiers, parfois rien. L'important c'est que le partenaire sache combien cela coûte à la collectivité. Si on génère de l'activité économique effectivement, alors on peut avoir un retour.

CASSETTE n° 3 :

Gérard Coti (Lycée agricole de Montmorillon) : A Montmorillon, on a voulu rester dans un aspect moderne de la traction animale, on a créé des formations, en partenariat avec des professionnels de la Vienne, l'association des éleveurs des chevaux de trait de la Vienne, et le Haras National de SEIN (?). Nous avons fait des chantiers de débardage, et on a monté un Salon de la traction animale destiné aux professionnels, une première pour nous. Ce fut une réussite et on pense le renouveler tous les deux ans. Nous avons une formation d'initiation à la traction animale qui dure 140 heures, sur 4 semaines, nous avons aussi une spécialisation d'initiative locale (un certificat de spécialisation sur 700 heures) pour l'utilisation du cheval attelé, cela donne une qualification professionnelle.

Gérard Coti : Nous tenons aussi beaucoup à l'insertion des femmes par le débardage et le travail en berges de rivière, une formation atypique, qui a dérangé pas mal de monde, mais qui finit par se faire admettre dans les esprits, les chevaux ne font pas vraiment la différence entre hommes et femmes !

Pourquoi insertion ou réinsertion ? parce que c'est un programme financé pour les femmes, ce sont des femmes qui travaillaient dans une équipe de nettoyeurs de berges de rivière et elles étaient un peu dévalorisées dans les groupes, le fait de les faire travailler avec les chevaux a complètement retourné la situation, les hommes les regardent avec un regard différent, elles se débrouillent bien en plus, c'est une petite équipe de quatre femmes, on les a initiées pendant quatre semaines au cheval, et ensuite on les a mis sur le chantier avec un débardeur.

Nous avons aussi des formations à la demande, on fait des propositions complètes en heures et en coût. On a deux gros modules importants, en fait, le premier sur l'approche et les manipulations, c'est aussi une phase de sensibilisation selon les acquis des gens, pour les néophytes, il faut que le courant passe avec les chevaux, si ça ne passe pas ce n'est pas la peine de continuer. Le deuxième module, en action, comment utiliser le cheval en traction, l'harnacher, dans le bon ordre, l'atteler, évaluer sa fatigue, ses capacités, il y a de la conduite en ville, de l'orientation, etc, ce sont des formations qui peuvent durer de 20 à 60 jours, voire plus, selon la progression des gens.

Tout cela a un coût, bien sûr, on investit pas mal dans du matériel en ce moment, mais on peut vous chiffrer les formations et vous faire ensuite une proposition sur mesure.

Jean-François Cottrant : Pour le financement, les coûts sont, en général, pris sur des programmes de politique régionale ou nationale .

Gérard Coti : En ce qui concerne le suivi de nos stagiaires, on essaie de les suivre pendant cinq ans, on les appelle, ce n'est certes pas suffisant, et on essaie de mettre en place actuellement un suivi plus important .

Jean-François Cottrant : Beaucoup de ces formations sont orientées vers des projets professionnels, il y en a assez peu qui sont orientées vers le salariat et c'est dommage, car on a une demande d'emplois salariés, moi, j'en reçois, et il y a peu de gens formés dans l'optique du salariat.

Un autre exemple, avec Mme Anne-Laure Bourdon, de l'association « A hue et à dia » :

Anne-Laure Bourdon : Je représente un professionnel du tourisme équestre, Monsieur Jean-Michel Tillon. Il a un centre de tourisme équestre dans le Morvan et un élevage de pur-sang arabes, il a créé un centre de formation l'année dernière, il a depuis longtemps envie de développer le cheval dans les collectivités territoriales, de profiter du côté fédérateur offert par l'animal pour l'inscrire dans le paysage des communes. Il s'est rendu compte que beaucoup de communes avaient envie de faire des choses avec les chevaux, mais très vite, au cours des discussions arrivait un « oui, mais... , je ne sais pas choisir le cheval, je ne sais pas m'en occuper, ni comment recruter du monde », tous ces obstacles administratifs, humains font qu'on va rester avec notre bonne vieille machine....

En fait, si je suis venu vous parler de formations, c'est parce que, ce que l'on a eu l'idée de faire, vous allez le voir dans la petite plaquette, c'est de former un « référent cheval », qui puisse être l'unique interlocuteur équestre dans une commune, une personne qui serait formée pour choisir un cheval, capable de s'en occuper, sans se substituer au vétérinaire, mais avec des compétences « métier ».

On a essayé de recenser quelles pouvaient être les utilisations du cheval et de mettre en face une compétence « métier », donc on a pensé que la profession de garde équestre gouvernemental pouvait répondre vraiment à une demande des communes, c'est un garde qui patrouille, qui n'a pas un rôle répressif, mais il est là pour préserver l'environnement, sensibiliser, il a un rôle de surveillance, de prévention, d'alerte, il est détenteur de « l'attestation de formation de premier secours », il peut avoir un rôle « d'audit », par exemple, sur les sentiers de grande randonnée, il peut dire à la commune, voilà, ici, il y a un danger pour les promeneurs, dans la lutte contre le feu, aussi, pour les régions concernées, c'est quelqu'un qui a des missions très vastes, j'en ai recensées quelques unes : surveiller des manifestations organisées par la commune, des missions de prévention, il peut faire des interventions dans les collèges et les lycées pour sensibiliser les jeunes au respect de l'environnement, il peut avoir un rôle de médiateur dans les zones difficiles des cités, en fonction du profil de la commune, on peut adapter le rôle du garde équestre. C'est vraiment la « première casquette » de notre « référent cheval », après on a essayé de diversifier la formation, ce sont des gens qui doivent être polyvalents pour répondre aux demandes des communes, par exemple, une commune, pas aussi grosse que Lyon, mais une commune d'une taille moyenne peut très bien rencontrer ces profils de poste et les adapter. Notre « référent cheval » est aussi compétent pour mener un attelage de loisirs, dans le tronc commun de la formation, on a aussi une partie d'orientation et de topographie, ce sont des gens qui peuvent créer des sentiers de randonnée. Une commune peut avoir besoin d'utiliser un cheval pour l'entretien de ces espaces verts, donc ils sont qualifiés pour utiliser les outils afférents à l'entretien des espaces verts. La conjugaison de ces enseignements permet de le rendre capable d'être l'unique interlocuteur de la commune sur la question équestre. La formation s'adresse à la fois aux agents territoriaux et aux personnes de la formation continue.

Le centre propose aussi d'accompagner les communes dans le choix de l'animal, afin qu'il soit le plus adapté à ces besoins, j'insiste aussi sur la durée de la formation qui dure 800 heures, elle est dispensée par des professionnels, on recrute des « galop 5 » minimum, et la personne ressort au niveau « galop 7 », donc il a vraiment un complément de formation équestre. Ce sont des formations reconnues de meneur d'attelage et l'accompagnateur de

tourisme équestre, et nous, on y a adjoint une formation de garde équestre environnemental et d'entretien des espaces verts, après on s'adapte aux modules.

Suite à l'intervention d'Anne-Laure Bourdon, Olivier Linot souligne l'importance que peuvent donc jouer les associations, à côté des lycées agricoles, il peut donc y avoir des cochers privés qui dispensent eux-mêmes une formation, quand ils ont l'aptitude pédagogique.

Le syndicat national des cochers intervient :

Franck Gaulard : Je suis utilisateur professionnel d'animaux attelés, prestataire de services en débardage, en berges de rivières, je travaille aussi pour la communauté de communes de mon village en Ariège. Je fais partie d'un syndicat national des cochers dont le titre exact est « cochers professionnels et utilisateurs d'animaux attelés et bâtés », à travers le titre on voulait représenter toutes les activités professionnelles. Il a été créé en mai 99 afin de faire valoir la profession de cocher en tant que telle, dans les années 60, c'était le Ministère des Transports qui gérait le statut. Aujourd'hui, nous sommes une centaine d'adhérents au niveau du syndicat, agriculteurs, particuliers, débardeurs, laboureurs, en ville ou à la campagne, tous ces gens se sont fédérés pour donner une autre dimension au travail.

Franck Gaulard précise que trois centres de formation professionnelle dispensent cette formation en France : Pressy sur Tille (?), Montmorot (39) et Conti, avec 490 heures en centre et 420 heures en entreprise.

Le diplôme a été reconnu par le Ministère de l'Agriculture et il est paru au journal officiel, mais il n'est pas obligatoire pour exercer la profession. En tant qu'agriculteur, vous êtes apte à faire de la prestation de services avec les chevaux, c'est considéré comme un revenu agricole, sauf en forêt. Pour travailler en forêt, vous devez avoir un diplôme reconnu par le Ministère de l'Agriculture, qui avalise votre statut.

Pour s'installer en toute légalité avec les chevaux, il y a trois obstacles : premièrement il faut un certificat de spécialisation, deuxièmement, les employeurs ne sont pas au courant des obligations administratives, troisièmement le tourisme équestre reste un concurrent déloyal car il propose des formations à la carte sans avoir forcément une démarche pédagogique complète et générale.

On a envisagé trois solutions possibles : que les compagnies d'assurance n'assurent que les personnes diplômées ou avalidées par la profession, la deuxième c'est de labeliser les professionnels ayant de l'expérience à travers une validation d'acquis, la troisième c'est de subir avec succès des épreuves de certificat sécuritaire, entre autres, pour conduire un tracteur agricole. Le syndicat essaie de légaliser et viabiliser la profession, donc n'hésitez pas à adhérer .

Jean-Pierre Recher : Je suis le trésorier de DEFICO (?), je suis le Directeur de la communauté de communes, nous avons essayé de développer un projet original qui est la collecte des bouteilles de verres de façon hippotractée à Etretat, où le volume d'ordures ménagères en verres représente 20% du tonnage. On a organisé une collecte sélective cet été à raison de deux navettes en saison, les résultats sont plutôt encourageants, on arrive à une stabilisation du tonnage des ordures ménagères, on en est à 30 à 40 tonnes de verre

collecté par mois en plus, donc le message citoyen et environnemental est passé avec le cheval, nous avons un Ardennais mis à disposition par les Haras Nationaux qui est adapté à ce genre de travail.

On poursuivra tout au long de l'année l'expérience avec une tournée par semaine. Cette expérience a été relativement bien perçue, au niveau de la communauté de communes, on a d'abord regardé cela avec un intérêt amusé, mais les résultants sont probants, donc on devrait prolonger l'opération l'année prochaine, on envisage de l'étendre sur une récupération des aciers, des aluminiums, et vraisemblablement aussi le plastique.

Vous avez une subvention à la tonne qui vient de l'Ademe, qui est de l'ordre de 26 € la tonne, on gagne de la place dans le camion poubelle, 10% de verre en tonnage cela permet tout de même d'étendre les boucles de ramassage, la communauté de communes rémunère sur la base de 50 € la tonne, c'est le prix de destruction des ordures ménagères aujourd'hui. Si on prend l'exemple de Rouen, que je connais un peu, la réalité des choses c'est plutôt 140 € la tonne, sur ces bases, on équilibre le service.

La personne qui fait cela travaille en heures supplémentaires, à raison de 3 heures par semaine. Sur le plan technique, on attelle une carriole derrière, c'est encore un peu du bricolage, mais ça fonctionne.

Olivier Linot souligne que Trouville avait commencé à collecter du verre depuis 2000....

Yann Fradin, de l'association « Espaces », expose ses démarches en terme d'insertion auprès des collectivités territoriales : Je suis ici avec Vincent Thomas, le responsable de chantier et de l'activité hippomobile et Sophie Broussaud, chargée de développement de l'association. L'association a onze ans d'existence, elle travaille sur la préservation des espaces naturels à Meudon, et dans le Val de Seine (Boulogne-Billancourt, Saint-Cloud, etc), nous avons 250 adhérents, une centaine de salariés, 30 personnes au niveau des permanents, et une soixantaine de salariés en insertion.

Le chantier dans le Domaine de Saint-Cloud existe depuis 1996, nous avons une jument perchonne Ardennaise depuis 1998 et deux Boulonnaises, on a commencé sur le débardage à cheval, puis on a récupéré deux juments de trait en 2002 pour lancer le nettoyage hippomobile du Domaine National de Saint-Cloud, à notre connaissance, c'est la seule action hippomobile en chantier national dans un monument national en France. Nous avons un responsable de chantier, Vincent Thomas, un encadrant, et un palefrenier meneur, douze agents d'environnement en espaces boisés qui travaillent plutôt là un an, les palefreniers meneurs sont là deux ans sur des contrats de trente heures. Nous avons aussi un bénévole au sein de l'association, un réalisateur et producteur de films, Gilles Legrand. Nous avons une formation en collaboration avec un centre horticole qui intervient sur la formation en espaces boisés, on travaille aussi avec le centre de Rambouillet pour l'aspect hippomobile depuis 2003, on a voulu travailler sur la qualification au niveau des chevaux, en région parisienne, ce n'est pas des plus faciles, on a des modules d'initiation de cinq jours à l'attelage d'un cheval et plus récemment, une formation sur le métier de cocher. On réussit à travailler grâce à des Fondations d'entreprises, comme Gaz de France ou les Caisses d'Epargne qui nous financent cette expérimentation depuis trois ans, on a un coût de 4000 € par an pour 10 jours de formation.

On espère que le développement de l'utilisation du cheval de trait en ville finisse par réduire un peu les coûts de formation, si on peut mutualiser cela. Il y a une mutualisation à faire qui est importante. Le dernier élément, c'est que nous renforçons notre activité de relations avec des employeurs potentiels, (nous avons des anciens palefreniers partis dans des clubs hippiques, notamment) , afin de valoriser le parcours qui est fait dans l'association, l'enjeu c'est de trouver des débouchés, pour ceux qui veulent continuer à pratiquer les métiers du cheval, après deux ans passés dans l'association. Nous avons des demandes de trois collectivités territoriales avec qui l'on travaille actuellement : Boulogne-Billancourt sur la collecte des déchets verts, Issy-les-Moulineaux sur l'arrosage des bacs à fleurs en ville et Clamart qui nous a demandé de développer un projet sur le cheval en ville.

On sent qu'il y a une demande qui pointe très fortement, on remercie Lyon, car on peut espérer que l'effet d'entraînement va jouer à fond.

Thomas Vincent, de l'association « Espaces » explique le fonctionnement du chantier hippomobile : Pour ceux qui veulent se spécialiser dans le « menage », ils suivent une formation de trois jours sur le terrain chez nous, ensuite ils vont au bout de deux ou trois mois à la Bergerie Nationale de Rambouillet pour valider leurs acquis.

Notre Ministère de Tutelle pour ce chantier là, c'est le Ministère de la Culture, pour les reconstitutions historiques, par exemple, quand l'administrateur du Domaine fait une animation sur Napoléon, quand il fait arriver Napoléon et Joséphine dans une calèche victorienne avec des chevaux, c'est la grande classe ! donc l'aspect passéiste, on l'a surmonté, par contre, on a des soucis au niveau des commandes, de la gestion.

L'autre point positif, c'est que j'ai tous les corps de métier à ma disposition : menuisier, mécanicien, forgeron. Je fais des économies à ce niveau-là.

En termes de sécurité, on les a rassurés, une fois, on a eu un accident léger, on a embouti une voiture, après enquête, c'était la voiture qui avait tort, donc tout va bien.

Pour les soins du cheval, la ferrure est payée par l'association, la nourriture par le Domaine, les soins vétérinaires par le propriétaire.

K7 N° 4

Patrick Angibaud (Elu Vert , La Rochelle : Par rapport à ma commune, j'ai pensé à utiliser un cheval pour le ramassage des piles, puisque tout le monde ne fait pas la démarche d'aller les apporter dans un magasin ou une décharge.

La deuxième idée c'était de se servir du cheval comme outil de communication avec la population, pour pouvoir discuter de pratiques environnementales et de recyclage, ce qui me plaît dans l'idée du cheval, c'est de pouvoir ralentir la vitesse, j'ai proposé cela dans ma commune, qui fait 10000 habitants, des élus femmes m'ont particulièrement écouté, j'ai fait une réunion avec des élus communautaires et le service déchets et le service environnement, on a avancé sur le projet, la décision n'est pas encore prise, mais je recherche un prestataire, ma question c'est : comment est-ce que je fais pour avoir quelqu'un de compétent ? Ma deuxième question reste plus philosophique, c'est par rapport au passé.

Olivier Linot répond à la question de ce « retour sur le passé » : Beaucoup se sont confrontés à des élus qui considéraient l'utilisation du cheval comme un retour en arrière, on a du mal à se situer par rapport à cela.

Votre cas, c'est celui d'un élu qui est obligé d'élargir son intervention à sa communauté d'agglomération, car dans sa propre commune, il n'est pas écouté ou entendu par ses collègues. Comment éviter cet obstacle ?

Dans les projets qui ont réussi, on a l'exemple des projets proposés directement par le Maire (à Rambouillet, par exemple, avec le Maire adjoint), ou par les Directeurs territoriaux, comme M. Recher, qui en tant que Directeur de sa communauté de commune a pu imposer cette idée-là sans faire trop débat, en essayant de convaincre ses élus.

Jean-Pierre Recher : C'est en effet une question d'échelle, ce qu'expliquait M. le Maire de la région de la Rochelle, on le connaît moins dans des structures qui font 14000 ou 15000 habitants, mais qui sont éclatées géographiquement, on n'a pas eu le moindre reproche de petites communes, parce qu'on se concentrait sur Etretat, il ne faut pas se cacher non plus, la concertation n'a peut-être pas été notre point fort, sur ces affaires il faut imposer les choses, sinon on n'en sort pas, c'est vrai aussi qu'on a eu le concours des Haras Nationaux, on n'a pas eu recours à un prestataire de services.

Olivier Linot souligne l'importance de cette « non-concertation » : Beaucoup de projets ont été tués dans l'œuf, car il y en a toujours un pour dire « attention, sur le plan de la sécurité, on a un problème, sur le plan des assurances ou du budget, on a un problème etc... »...

On s'aperçoit que les projets qui ont marché comme à Petit Quevilly, à côté de Rouen, ont été imposés par des techniciens.

A Petit Quevilly, cela a été imposé par le Directeur des services techniques.

Quand le projet passe par une validation technique, cela marche, et puis il y a la force de proposition politique, si le Maire est très puissant. A Saint Pierre Sur Dives, par exemple, (M. Lucas, vous pourrez nous en dire deux mots), ils ont remis le cheval avec le Maire....

Quand le Maire a perdu les élections, ils ont rangé le cheval, et quand le Maire a regagné les élections, ils ont ressorti le cheval....c'est la vérité !

M. Lucas : C'est tout à fait ça. Je suis dans le cas d'une commune qui n'a pas une stabilité politique, tous les six ans, à ce moment-là, le cheval est inquiet car il ne sait pas s'il va être viré ou pas...

Le cheval dans ma commune est complètement intégré, même si les politiques ont envie de s'en séparer, il y a une telle pression de la population qui fait qu'on ne peut pas s'en séparer...

Olivier Linot : Vous avez toujours dit « la population est pour le cheval et le Maire qui parle mal du cheval, il n'est plus Maire.... »

M. Lucas : Notre cheval Uranie est en fin de carrière, elle a 21 ans, nous avons racheté un cheval, et nous allons investir dans de la formation pour avoir un ensemble performant, de façon à avoir une pérennité dans le temps, il y a une volonté d'élus, je suis à l'origine du projet, et la population est derrière qui soutient le projet à bout de bras.

Olivier Linot demande si il y a d'autres conseils à donner à M. Angibaud : Par exemple, faut-il acheter le cheval en premier, faut-il d'abord former les agents ?

M. Linot rappelle qu'à Trouville, on avait fait la « bêtise » d'acheter le cheval, alors qu'on n'avait pas encore les agents... Trouville s'est retrouvée pendant trois semaines avec un cheval mais sans les agents .

Olivier Linot : Heureusement qu'on y a cru dès le début..., quand le « machin » est arrivé, et que vous savez qu'il faut s'en occuper tous les jours, on a trouvé assez facilement un palefrenier pour le brosser et tout cela ... par contre pour le faire travailler et faire que ce cheval ne perde pas ses acquis, cela a été vraiment compliqué, on s'en est sorti..., mais bon, quelqu'un pourrait-il donner l'échéancier, qui a mené des opérations d'un bout à l'autre ?

Sylvie Sagne (Ville de Lyon) reprend la parole : Une remarque sur l'inscription du projet dans une vraie stratégie, que le projet soit porté par les élus, c'est essentiel, cela nous a aidé, nous étions dans une démarche de certification environnementale, on ne pouvait pas nous dire que le cheval n'était pas politiquement correct puisque le patron de la Mairie de Lyon et de l'agglomération défendaient la politique de développement durable. Pour arriver à convaincre, il faut mettre le maçon au pied du mur...

Olivier Linot insiste sur l'importance de l'impact économique et social, de l'impact « communication » : Avant de parler de l'impact environnemental qui existe certes, mais c'est vrai que lorsque vous avez 70 engins à moteur et un cheval, vous modifiez peu le taux d'émission de gaz carbonique de votre collectivité...

Olivier Linot : Est-ce que certains élus ou techniciens seraient prêts à se rendre directement à La Rochelle pour expliquer une expérience qui marche ?

A Beauvais, au départ, la moitié des élus étaient réticents, ils ont organisé la fameuse journée de sensibilisation, où beaucoup de villes sont venues montrer ce qu'elles faisaient, d'un seul coup, les autres élus, en voyant faire les activités d'arrosage, par exemple, se sont dit : oui, c'est assez facile à faire, ce n'est plus de l'ordre du fantasme à ce moment-là. Avec le Sénateur Ambroise Dupont, on avait évoqué, à une époque, le fait que les Haras Nationaux, par exemple, puissent aller faire des « démonstrations », et on a vu que tous ceux qui ont mis en place des expérimentations ont convaincu les gens, car si vous faites sur place une démonstration avec deux juments Percheronnes, les gens viennent et avec l'aide de la presse, le message peut aider à convaincre sur ce dossier. Le projet du cheval passe bien quand il enlève des contraintes à d'autres personnes : les commerçants dans toutes les villes de France se plaignent du problème des cartons, par exemple.

Hervé (?) : Si M. Angibaud veut faire une démonstration à Montmorillon , ce n'est pas si loin que cela...

M. Angibaud évoque la question des prestataires et demande quelle serait la qualification qu'il peut exiger pour avoir la compétence et la sécurité ?

Yann Fradin : Aujourd'hui, pour le transport en ville par cheval, il n'y a pas l'équivalent du permis de conduire qui soit exigé ou exigible. Le critère de professionnalisation et d'expérience, comme le disait le collègue du syndicat des cochers, est un bon critère.

Olivier Linot rappelle que M. Hurel, le Président du Trait Normand, à Lisieux, se bat pour créer un label d'utilisation des chevaux, il est important de savoir que de ce côté-là, il y a des expériences qui garantissent les communes au moment de l'acquisition du cheval.

M. Merlet (Ville de Poitiers) : Je suis responsable du service de l'environnement des espaces verts, nous avons un Parc de 9 hectares dans le centre ville, et une propriété de la ville : le Bois de Saint-Pierre (248 hectares) qui est géré en partie par l'ONF, dans cette propriété il y a un Parc zoologique, des piscines, un centre aéré, un poney club qui a fini par atterrir dans nos services le 1^{er} avril 2004. On a deux personnes « galop 7 », on a une carriole. Entre le Parc et le Bois, on a des gens qui travaillent toute l'année pour assurer la maintenance des animaux. La particularité du Parc de Blossac, c'est qu'on est dans un site classé. On s'est déjà occupé d'envoyer en formation les meneurs du poney-club. La municipalité parlait de redynamiser la propriété du Bois de Saint-Pierre, je vais vous présenter le projet (il faut noter que nous avons le soutien d'un élu vert) : pour mettre un cheval à Blossac, il faut contacter l'architecte des bâtiments de France, il faut aussi en parler aux riverains. Dans le Bois de Saint-Pierre, à part les promenades en saison, le cheval pourrait être utilisé pour le transport du bois, des fournitures, etc, on a un accord de principe de la municipalité, avec des actions de formation sur trois ans. Dans le Bois, comme on cultive des légumes dans les champs, éventuellement on pourrait peut-être utiliser des outils agricoles et travailler avec le cheval, et essayer de faire aussi du débardage avec Montmorillon. C'est un chantier particulier, il s'agit surtout d'abattre des merisiers.

Olivier Linot : On voit que le projet de Poitiers est en train de se structurer. Je relève que l'on a parfois évoqué le rôle de l'architecte des Bâtiments de France comme un éventuel obstacle, l'autre point important, c'est que dans les villes moyennes, il peut y avoir une synergie entre les services, cela peut aider dans les régions où il y a beaucoup de Haras, comme dans la région Lexovienne ou chez nous, à Trouville. Nous allons recevoir maintenant la Ville de Pau.

Laurent Hedin (Ville de Pau) : Le projet « cheval dans la ville » a commencé en 1999, et ce fut un échec, il y a eu une convention avec les Haras pour le prêt d'un cheval, les Haras ont formé un agent qui, a priori, n'a pas respecté les règles, le cheval a été fourbu dans l'année, donc notre Maire ne voulait plus en entendre parler. J'ai récupéré le cheval et je l'ai sauvé de l'abattoir, au bout de deux ans, le cheval a recommencé à travailler gentiment.

J'ai essayé de relancer le projet, je me suis entouré d'un professionnel et d'un vieux paysan qui avait conservé du vieux matériel. Nous avons commencé le ramassage des végétaux dans le centre ville, dans les parcs et jardins, pendant l'hiver, cela été une réussite. J'ai été un peu éloigné du projet à l'arrivée de l'été, quand j'ai appris qu'il y avait ce congrès, j'ai donc décidé de venir me tenir informé de ce qui se fait.

La population a très bien perçu tout cela, le prestataire de services s'occupe seul du projet l'été, il est aussi « taxi gratuit » de 9H à 22H

L'été. La commune le rémunère pour ramener des gens, faire une petite promenade en ville, par exemple, la population soutenait ce projet. Ce professionnel devrait aussi donner une formation aux agents des espaces verts pour participer au projet, le mercredi, mais je trouve qu'une fois par semaine, ce n'est pas suffisant.

Olivier Linot : Un point important sur le statut des agents territoriaux qui s'occupent des chevaux, on a des « grilles » qui peuvent s'adapter quelque peu et on a un système d'indemnité spécifique, pour quelqu'un qui fait un métier avec une astreinte spéciale. Par exemple, les aménagements horaires, quatre jours de travail et trois jours de repos, ou les heures supplémentaires du week-end, quand on a les moyens de le faire. On a beaucoup de jeunes, notamment, motivés par l'idée de travailler avec un cheval.

M. (?) de Pau (Association « attelage 64 ») : Notre association a pour but de développer, d'informer et de permettre aux gens de participer à l'attelage hippomobile, nous avons notre siège au Haras de Gellos, nous faisons des manifestations à titre gratis. J'ai fait une formation en tourisme, et j'ai décidé de monter un attelage, j'ai fait une formation de meneur accompagnateur en tourisme équestre, une formation fédérale, j'ai passé mon diplôme, j'ai été chez un instructeur en l'Aquitaine.

La formation m'a surtout appris à mener des chevaux, j'ai acheté en Suisse des jeunes chevaux et je me suis fait faire une calèche sur mesure pour transporter les personnes handicapées sur leurs fauteuils, j'ai beaucoup de demandes de ce côté-là. J'ai présenté un projet au Maire de ma commune, nous avons la chance d'avoir la maison d'Edmond Rostand, avec des écuries fantastiques, les écuries servent à ranger le matériel, les tracteurs, tout sauf des chevaux ... Je bataille pour mettre des chevaux dans les écuries depuis deux ou trois ans ... et je n'ai pas d'aide financière.

Jean-Marie Bois (Sainte-Opportune) : Sainte-Opportune se trouve dans l'Orne, c'est mon lieu d'origine, mais ce n'est pas forcément là où le projet peut naître. Il n'y a que 200 habitants, pas de quoi faire naître un projet conséquent. Par contre, la commune m'a fait une demande pour les espaces verts du chef-lieu de canton, je suis éleveur de chevaux, j'ai refusé d'emblée, car cela empêchait l'élaboration d'un projet un peu plus construit, la seconde proposition qui m'a été faite vient de la Ville de Flers, du syndicat de collecte d'ordures ménagères. Le syndicat a acheté des gros camions qui leur posent des problèmes en centre bourg de Flers, la ville voudrait aussi supprimer une ligne de bus sur un tronçon d'environ un kilomètre, et faire de la ballade touristique, c'est à l'étude.

M. Lipao (Mairie d'Houlgate) : Nous avons une grande tradition équine, je suis conseiller municipal et en même temps conseiller communautaire, j'ai noté les projets de ramassage de verres et d'arrosage des jardinières. Je suis à l'affût de tous les éléments qui pourraient m'intéresser pour ma ville.

Olivier Linot : Si Houlgate arrive à avoir un projet avec des chevaux, Cabourg, Trouville, Etretat utilisent déjà des chevaux, nous pourrions bientôt faire une association des villes qui utilisent les chevaux en bord de mer ! Nous avons besoin de réfléchir aussi sur un vrai

problème, celui du nettoyage des plages, nous avons une vraie demande, on utilise des moyens considérables pour herser la plage tous les jours, mais là, le cheval ne reprendra jamais sa place, car on balaie des superficies gigantesques, nous avons des tracteurs énormes, il faudrait au moins 20 Percherons avec un système mécanique pour faire le même travail.

Jacques Humbert (Meneur- Bretagne) : Je suis dans le matériel de voirie depuis 30 ans, je suis agent commercial dans une société dans le sud de la France, qui commercialise du matériel de nettoyage pour les graffitis. Avec le patron, nous avons eu l'idée de ramener le balayage mécanique dans le centre-ville, on s'est dit qu'un matériel de balayage avec des chevaux pourrait très bien faire l'affaire, on a mis un ingénieur sur le projet, ainsi que des gens qui fabriquent des attelages à Nantes, on a besoin d'un matériel léger et puissant. J'ai recherché des balayeuses à cheval sur internet, seule une société allemande le faisait, mais les balayeuses faisaient un tel poids que la Ville de Rambouillet, qui avait commencé en 1992 /93 à balayer à cheval, a arrêté, car au bout de deux heures, les chevaux étaient épuisés. On s'est donc tourné vers des gens fabricants d'attelage pour voir leurs techniques, on espère présenter pour 2006 du matériel à Lyon, mais je ne peux pas vous en dire plus maintenant.

K7 n° 5 :

Olivier Linot introduit Dorothée Nonn, réalisatrice, qui est venue présenter un film commandé par Equidia, où la ville de Trouville a apporté un soutien : Elle est partie en Europe pour voir ce qui se fait dans les villes avec les chevaux, pas uniquement avec les chevaux territoriaux. Elle nous a ramené des expériences enrichissantes qui permettent de voir que l'Europe n'est pas en retard, bien au contraire.

Dorothée Nonn : Je suis passionnée par les chevaux et par les voyages, ce film est né à cause du Festival de Trouville, c'est un 52 minutes, où l'on a commencé à se poser la question des chevaux à travers l'Europe.

A travers mes recherches, je vous livre mes impressions sur les problèmes, les difficultés qu'ont pu rencontrer les gens, politiques, éleveurs, etc...

La première chose qui m'a interpellée, c'est sur le plan politique, on a souvent affaire à des élus qui ne sont pas suivis, une fois le projet lancé, quand il y a un changement de Mairie, le cheval disparaît, ce fut le cas à Saint Pierre Sur Dives. Je suis partie à la rencontre d'éleveurs, j'ai rencontré un éleveur normand qui se bat pour vendre ses chevaux et pour réinsérer le « cob » normand, c'est un animal de trait qui n'est pas vraiment considéré comme pouvant tirer des charges, il a un gros troupeau, certains ont été rachetés comme étalons et ont été primés par les Haras Nationaux.

J'ai également présenté ce film il n'y a pas longtemps en Afrique, au Burkina Faso, j'ai rencontré un éleveur près du Sahel qui veut relancer son village, avec le tourisme et les chevaux. Il a commencé à faire des croisements avec des chevaux du Jura, il attend vos réflexions pour développer tout cela. Je suis aussi allée voir un avocat, car j'ai été interpellée par la conduite à cheval sur les routes, les automobilistes ne savent pas que, dans le code de la route, il faut se déporter autant qu'avec un vélo, cet avocat mène une

campagne en ce sens-là. Il raconte qu'au début du siècle, on était indemnisé quand un cheval mourrait, mais pas la fiancée qui était sur la charrette...

A travers ce film, j'ai essayé de croiser un peu tout le monde, associations, mairies, éleveurs, j'ai travaillé pendant un an et demi, les petits éleveurs ont beaucoup insisté sur le fait que l'on avait tendance actuellement à faire travailler trop vite les chevaux, on ne prenait plus le temps de les laisser grandir, tout bêtement. J'ai remarqué aussi bien en Hongrie, en Allemagne, en France, en Belgique, les gens ont peur que le cheval prenne des emplois, le cheval c'est aussi un emploi de passion, ce n'est pas un emploi de »RTT «... Les élus ont une peur panique par rapport à l'assurance et aux dégâts que peuvent causer les chevaux.

Dorothee Nonn : Au cours de mes voyages, partout en Europe, j'ai eu des remarques sur le problème sonore, j'ai parlé avec beaucoup de touristes et leur principale remarque, c'est sur le son, ils sont tellement heureux de réapprendre à vivre, le pas du cheval sur le bitume, même le bruit du ferrage ne les gênent pas. En Allemagne, le taxi cheval marche très bien, c'est aussi un phénomène auquel il faut réfléchir. En Angleterre, les gens ont une culture autour du cheval, mais il n'y a pas grand-chose qui se fait autour des chevaux, à Londres, ils ont conservé la livraison à cheval, les gens viennent au pub boire leur bière au moment des livraisons, le côté convivial ressort terriblement, sinon je n'ai pas trouvé grand chose d'autres, il y a une énorme association de défense des animaux qui est redoutable, car elle part du principe que l'on n'a pas droit de faire travailler un cheval, du coup, toutes les petites initiatives de bourgades qui voudraient utiliser un cheval se retrouvent court-circuitées, l'association a refusé que je les filme, je le signale, autant je suis d'accord pour défendre les animaux, mais là, c'est un peu trop...

En Hongrie, à Budapest, la ville se développe beaucoup, maintenant les chevaux sont interdits dans la ville et ils sont en train de perdre leur culture, alors qu'ils avaient une grosse culture à cheval, en dehors de Budapest, qui est la « civilisation », ils sont comme dans les années quarante en France à peu près.

K7 n°6 :

A l'ouverture des débats de la Commission, Olivier Linot évoque les différents problèmes qui peuvent apparaître d'une année à l'autre : J'ai trouvé l'année dernière que l'on a reçu très peu de vos nouvelles pour recenser les choses, il est important que vous vous manifestiez, par exemple, j'étais surpris que l'on puisse créer une expérience à Etretat avec le cheval, qui reprend exactement l'expérience de Trouville, sans même que Trouville soit averti, j'ai mal vécu aussi l'expérience de Beauvais, qui a fait beaucoup de mal à ma commune, vous n'imaginez pas les réflexions qui m'ont été faites, quand l'article de l'AFP sur Beauvais a dit : « nous ne ferons pas comme à Trouville, une expérience anecdotique avec un seul cheval », ça a été répété dans soixante journaux, et comme on est abonné à l'argus de la presse à la Ville de Trouville, mon patron, il l'a eu soixante fois sur le bureau ! il en rigolait mais nous devons faire attention à ce genre de choses entre nous, quand vous avez l'AFP qui vient vous voir, si l'un de nous dit une bêtise, cela ira dans toute la France et c'est repris à Tahiti, où vous vous retrouvez avec un article sur Trouville et le cheval « anecdotique » !!

Parmi les idées pour l'année prochaine, on a envisagé de créer un prix, au prochain congrès, chacun amènerait un projet, et puis on pourrait voter pour un dossier, par

exemple, quant à un site internet, Ambroise Dupont souhaite que l'on fasse une page ou deux sur le site de l'AMF (l'Association des Maires de France), si on avait cette page-là, j'utiliserais cette page-là et les liens avec vos sites à vous, on met une catégorie formation, une catégorie insertion, une catégorie prestataire etc..., on passe quand même par un entonnoir énorme qui est le site de l'AMF.

Sylvie Sagne signale qu'à Lyon, sur le plan de la communication, elle est en réflexion sur un site internet qui va permettre de « gérer » des contenus : Cela paraît un peu compliqué, mais en fait, c'est un centre thématique (moi, je vais le développer sur l'environnement) qui va permettre de fédérer, au niveau de la gestion des contenus, différents types de partenaires et d'information. Je suis partie sur une idée très simple, c'est la question de la communication et des corporatismes, j'ai beaucoup de mal à parler d'environnement avec des maîtres d'œuvre, avec des associations, des écoles, parce que tous ces gens parlent leur langage, celui des formateurs, des concepteurs, etc...

« Cheval », c'est un mot qui peut être compris par tous, si on a les mêmes objectifs, il faut faire une base de données thématiques, et à partir de cette base de données, il reste à savoir qui laisse entrer quoi comme information, cela existe depuis très longtemps aux Etats-Unis, des bases de données qui fédéraient toutes les universités américaines.

Sylvie Sagne : A Lyon, je souhaite proposer cela, le cheval fait partie de l'environnement, héberger la thématique du cheval en ville ne me pose aucun problème, ça je le ferai. Je vais donc présenter à Lyon le projet de ce site internet qui parlera de développement durable et dans ce site on va fédérer, par thématique et par partenaire, une entrée « cheval et environnement ».

Olivier Linot souligne qu'il serait effectivement important d'avoir une « base de données ».

Jean-François Cottrant : On manque de données technico-économiques de référence, on essaye de le faire avec le syndicat des cochers, tout simplement avoir des annuaires, ce sont des choses faciles à mettre en route et nous sommes à votre disposition pour faire ce genre de travail, on a un observatoire économique, cela fait partie de nos missions. On n'a aucune référence, il faut commencer à créer quelque chose, car on est incapable, à l'heure actuelle, dans une délégation régionale des Haras Nationaux, on est incapable de vous indiquer un maréchal-ferrant pour un cheval de trait, ce sont des choses basiques, on n'a pas de listing, on va essayer, avec le syndicat des cochers de faire une liste des prestataires avec leurs adresses.

Gilles (?) (Président du Trait Normand) : Il y a une instance qui est très importante pour nous en Normandie, pour les chevaux de trait, ce sont les conseils des chevaux. Cette instance regroupe tout le monde, moi je m'assoies à côté du représentant des galopeurs, par exemple, avant, tout le monde s'ignorait, la reconnaissance est venue, grâce à cela, aujourd'hui, les chevaux de trait sont reconnus comme les autres, je pense que cela pourrait être une porte de reconnaissance pour les chevaux territoriaux.

Il y a des conseils des chevaux dans pratiquement toutes les régions de France, ils sont structurés en collèges (il y a des collèges de sport, des collèges vétérinaires, etc...), chez

nous ici, il y a le troisième collège qui est le collège des utilisateurs et les chevaux de trait sont dedans, moi, mon label est passé de cette manière, il est inscrit maintenant pour le pôle de compétitivité en première ligne, c'est le label « trait normand ».

Il faudrait une représentation dans chacun des collèges, on s'auto désigne par régions, c'est tout simple.

Olivier Linot : L'objectif pour cette année, c'est que chacun d'entre nous se rapproche du conseil des chevaux et représente notre commission.

Yann Fradin : Je suis d'accord avec cette logique, car c'est là que les choses se passent, si on va tous en ordre dispersé sur ces conseils de chevaux, on n'aura aucune représentativité nationale, il faut avoir un label, d'autre part, en termes de communication, pourquoi ne pas éditer une plaquette ?

Je vois trois autres pistes : se structurer en association, ensuite chez nous, on participe à un réseau qui s'appelle « territoire, environnement, emploi », il y a huit réseaux de ce type en France, ils ont été créés dans la dynamique des emplois jeunes, ils sont appuyés à la fois par le Ministère de l'Emploi, par le Ministère de l'Environnement, l'Agence de l'eau et d'autres partenariats avec des collectivités régionales territoriales, le volet emploi est un volet très fort, si dans ces lieux-là (c'est là qu'une plaquette ou un site internet seraient très utiles) des jeunes, des villes ou des professionnels voient que l'on parle aussi cheval dans les métiers de l'environnement, c'est très intéressant, et enfin la dernière piste, en Ile-de-France, on a créé, voici 7 ou 8 ans, le Grand Prix de l'environnement de l'Ile-de-France, décerné dans le cadre du Salon des Maires, je vais voir dans quelle mesure on ne pourrait pas créer un prix thématique sur les chevaux, que l'on pourrait labeliser « Commission nationale des chevaux territoriaux », ce qui lui donnerait une audience un peu plus forte.

Dorothée Nonn : On a la chance que le film que je vous ai montré, avec ses défauts et ses qualités, va être présenté au Salon du Cheval, il y a peut-être la possibilité de se servir de mon support pour progresser un peu.

Jean-Jacques Seit : Tout à l'heure, on parlait de la création d'une plaquette de présentation, au Salon du Cheval, l'année dernière, après ce Congrès, on a trouvé sur une même plaquette tout ce dont on avait parlé ici, nos noms n'apparaissaient pas, mais tous nos projets étaient sur la même plaquette... Je suis prestataire de services, Brest a toujours voulu communiquer, mais il faudrait aussi respecter les personnes qui lancent un projet.

Olivier Linot : Pour conclure, que chacun prenne contact avec le conseil des chevaux, si nous estimons ensuite qu'il faut se structurer et créer une association, je me rangerai à l'avis commun. Si on arrive à mettre le pied dans l'Association des Maires de France, les Associations des villes moyennes et des petites villes, ce sont trois organismes importants, ce serait formidable. On a dit que ce serait bien que le Congrès se délocalise, nous en parlerons au Sénateur Dupont, il faut aussi que l'on fasse attention à renouveler le contenu, pour qu'il y ait des rencontres avec des experts. On peut faire un rendez-vous par an, dans le Calvados, et aller dans six mois à Lyon, à Boulogne ou ailleurs.